

Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*. Paris : Classiques Garnier, 2020. 552 pp. Figures, notes et index. 58 €. ISBN 978-2-406-09570-5.

Compte-rendu d'Alexis Lévrier, Université de Reims

Le livre que Christophe Schuwey a tiré de sa thèse, soutenue en 2016 sous la direction de Georges Forestier et de Claude Bourqui, est un ouvrage d'une grande érudition, écrit dans une langue simple et claire qui rend la lecture particulièrement agréable. Il s'agit en outre d'un texte novateur puisqu'il envisage le rôle de Donneau de Visé dans l'histoire culturelle comme celui d'un « entrepreneur », dont l'œuvre reflèterait – et aurait contribué à faire évoluer – le fonctionnement du monde des lettres. Ce livre fera date, et il est hors de question pour nous d'en contester l'intérêt. Mais l'on peut s'interroger sur la manière singulièrement restrictive dont l'auteur envisage le journalisme ancien, en refusant à Donneau de Visé tout apport en la matière, et en mettant même en doute l'appartenance du *Mercure galant* au journalisme. Or, l'importance du périodique de Donneau de Visé dans l'histoire de la presse était jusqu'ici clairement établie, et aucun spécialiste ne s'était risqué à la remettre sérieusement en cause. Nous voudrions donc nous intéresser à cette « illusion de la presse » que Christophe Schuwey a la prétention, peut-être un peu rapide, de vouloir dissiper (p. 323).

Christophe Schuwey a bien sûr raison de souligner l'existence d'une très forte porosité, à la fin du XVII^e siècle, entre le monde de la presse et celui du livre : journaux et livres ont en effet longtemps obéi à des règles de fabrication comparables et emprunté les mêmes circuits de diffusion. La proximité entre textes périodiques et simples occasionnels est d'autant plus forte à l'époque que leur matérialité est souvent identique. Christophe Schuwey cite ainsi à juste titre l'exemple de textes au statut hybride tels que les *Promenades* d'Eustache Le Noble, qui ne peuvent être considérés comme d'authentiques journaux mais annoncent d'emblée une publication régulière. Les publications de ce type se présentent en outre comme de petites brochures de quelques dizaines de pages, soit un format très comparable à celui des « périodiques à huit sols » qui vont apparaître à l'aube du siècle suivant, grâce à un léger relâchement de la censure.[1] Il ne fait donc aucun doute que les frontières entre périodiques littéraires et formes brèves de la littérature demeurent très incertaines dans le dernier quart du XVII^e siècle. Elles le resteront longtemps, comme en témoigne l'exemple de Marivaux : ce dernier utilise en effet davantage les procédés du journalisme dans *La Vie de Marianne* que dans *L'Indigent philosophe* et *Le Cabinet du philosophe*, tous deux rédigés au cours d'une période très courte.[2]

Le vocabulaire même utilisé pour désigner ces écrits a tardé à se stabiliser. Christophe Schuwey a ainsi raison de rappeler que les termes « journal » et « journalisme » ont à la fin du XVII^e siècle un sens beaucoup plus limité qu'aujourd'hui. L'évolution de ces mots et la manière dont ils ont pris leur acception actuelle ont été racontées de manière détaillée par Jean Sgard dans un article de référence, qui malheureusement n'est à aucun moment mentionné par Christophe Schuwey,

même dans sa bibliographie.[3] Comme le constate Jean Sgard, le lancement du *Journal des savants* en 1665 a figé pour longtemps la signification du mot « journal » : ce terme est resté associé durablement à un format, à un public, à un type de contenu, et à un mode de présentation du discours. Le mot n'a donc pris le sens qui est le sien aujourd'hui qu'à l'issue d'une série de conquêtes (au nombre de quatre selon Jean Sgard : la périodicité, l'actualité, la généralité et l'immédiateté). Cette mutation durera plus d'un siècle, et ne s'achèvera véritablement qu'avec la création en 1777 du premier quotidien français, *Le Journal de Paris*.

Par souci de clarté et de cohérence, et non sans quelques débats, les spécialistes de l'histoire de la presse ont pris l'habitude d'employer les termes « journaux » et « journalistes » avec le sens qui est le leur aujourd'hui pour désigner les périodiques anciens et leurs auteurs. Il n'est pas interdit de remettre en cause cette pratique, mais en ce cas pourquoi Christophe Schuwey n'applique-t-il pas le même traitement au mot « littérature » ? Ce dernier est présent tout au long du livre, presque à chaque page, au point d'apparaître dès la 4^{ème} ligne de l'introduction. Son emploi n'est pourtant jamais problématisé, alors que Christophe Schuwey l'utilise évidemment avec sa signification contemporaine, et non dans le sens beaucoup plus restreint qu'il possède au XVII^e siècle. Rappelons que dans son *Dictionnaire universel*, Furetière donne par exemple la définition suivante : « Doctrine, connaissance profonde des lettres. » La première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (et toutes les suivantes, jusqu'à la 4^{ème}) propose une définition similaire : « Érudition, doctrine ». Il est bien sûr logique que Christophe Schuwey ne se contente pas d'employer le mot « littérature » avec un sens aussi limité. Mais pour fonder son refus du terme « journal », il s'appuie précisément sur la définition qu'en donnent les dictionnaires d'époque, et notamment le Furetière (p. 324). De la même manière, on peut s'étonner qu'il rejette d'emblée le terme « journaliste » en le considérant comme « anachronique », alors même qu'il a été employé dès les années qui ont suivi la création du *Journal des savants* (p. 11).

Il est assez déconcertant que Christophe Schuwey fasse preuve d'autant de méfiance, voire de suspicion, lorsqu'il s'agit d'employer les termes « journal » ou « journaliste », alors qu'il utilise sans difficultés le vocabulaire contemporain pour désigner les œuvres littéraires. Il applique de la sorte aux belles-lettres, sans le justifier, un procédé qu'il refuse catégoriquement à la presse périodique. Même si l'on espère se tromper, on ne peut dès lors que s'interroger : n'entre-t-il pas dans ce traitement si déséquilibré une défiance à l'égard du journalisme lui-même, comme si l'auteur accordait à la littérature une légitimité, une unité et une dignité qu'il refuse par principe au journalisme ?

Mettre en doute le vocabulaire et les distinctions utilisés par les historiens de la presse revient aussi à faire fi de tout le travail mené au cours d'une période très intense, entre la fin des années 1960 et la fin des années 1990, par des chercheurs venus d'horizons très divers. Ces « trente glorieuses » de la recherche sur le journalisme d'Ancien Régime ont notamment abouti au cours des années 1990 à la publication du *Dictionnaire des journaux* et du *Dictionnaire des journalistes*, tous deux dirigés par Jean Sgard.[4] Ces derniers, désormais mis en ligne, restent des outils très précieux pour tous les chercheurs qui s'intéressent de près ou de loin à la presse d'Ancien Régime. Il n'est pas interdit bien sûr de remettre en cause cet héritage, mais il faudrait le faire avec des arguments plus probants. En l'occurrence, celui de la matérialité n'est guère convaincant, pas plus que celui du vocabulaire utilisé pour désigner un périodique comme le *Mercure galant*. Certes, comme le rappelle Christophe Schuwey, le *Mercure* est présenté par son auteur lui-même comme un

« livre », et son format est indéniablement celui-là. Mais il semble évident que l'on a voulu proposer au public mondain, peu habitué à lire des journaux, un objet et un mode de présentation du discours susceptibles de lui plaire : cette présentation matérielle était bien sûr peu usuelle pour un périodique, mais elle ne pouvait que rassurer un public habitué à lire des textes littéraires publiés dans un format similaire. Un choix comparable avait été fait pour le *Journal des savants* quelques années auparavant : le choix d'un format in-4° de 12 pages aurait pu le rapprocher des gazettes, mais sa présentation aérée et particulièrement soignée semblait destinée à lui conférer une respectabilité suffisante pour convenir au public savant.

Il va de soi en outre qu'un écrit périodique peut se présenter sous la forme d'un livre : en matière de journalisme, le support a toujours été essentiel mais il n'a jamais pour autant été discriminant. Cette remarque peut bien entendu être appliquée tout particulièrement à l'Ancien Régime, époque où la presse écrite n'a pas encore achevé sa constitution en média autonome. Lorsque Christophe Schuwey estime que, « contrairement à la représentation intuitive que l'on se fait d'un organe de presse, l'ouvrage [le *Mercur galant*] se destinait à la conservation » (p. 324), il devrait ainsi précisément dépasser le stade de son intuition : on a en effet dès le XVIII^e siècle collectionné les journaux pour les arracher à la promesse d'une disparition rapide. Aujourd'hui encore, la presse n'a renoncé ni à cette pratique de la collection ni même au recours à la forme « livre », qui reste une manière de se détourner de l'actualité immédiate pour privilégier une volonté de recul et de distanciation. Au cours des deux dernières décennies, ce pari a par exemple été celui des « mooks », qui apparaissent comme l'un des rares moyens efficaces qu'a trouvés la presse papier pour résister à l'attrait du numérique.[5] Dans l'histoire de la presse, avoir l'apparence d'un livre n'a donc jamais empêché, et n'empêchera sans doute jamais un écrit périodique d'entrer pleinement dans le champ du journalisme.

Un dernier argument invite à remettre en cause les réticences de Christophe Schuwey : s'il a raison de mettre en évidence le statut hybride de beaucoup de publications au XVII^e siècle, le *Mercur galant* n'a pas grand-chose de commun avec elles. Il constitue en effet l'un des trois grands périodiques « à privilège » successivement créés au XVII^e siècle, après la *Gazette* et le *Journal des savants*. Ces trois journaux, soutenus par l'État, vont se partager durablement l'information politique, savante et littéraire. Leurs auteurs reçoivent un privilège personnel, sans limitation de durée, et ils disposent donc d'une situation de monopole sur un domaine de l'actualité. Le statut du *Mercur* n'a donc rien de commun avec les occasionnels ou avec les publications éphémères, et encore moins avec celui d'un simple livre. Il est un instrument durable de la célébration du pouvoir monarchique, et le dernier élément d'un système tripartite mis en place par le pouvoir pour asseoir sa légitimité. Malgré ses changements de titre, il conservera officiellement ce privilège « perpétuel » et cette situation de monopole jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Comment douter qu'un périodique publié avec une telle régularité pendant plus d'un siècle puisse appartenir au journalisme ?

Toutes ces remarques n'enlèvent rien bien sûr aux mérites du travail de Christophe Schuwey. Cette étude solide, précise et très documentée montre notamment toute la singularité du périodique fondé par Donneau de Visé : elle explicite avec précision les spécificités de cette entreprise éditoriale, sa relation constamment renouvelée avec le public, et son utilisation par le pouvoir à des fins de propagande. Tout le paradoxe de cet ouvrage est ainsi qu'il constitue – malgré lui peut-être – une contribution de grande qualité à l'étude de la presse ancienne.

NOTES

[1] Voir sur ce point l'étude de François Moureau, « Journaux moraux et journalistes au début du XVIII^e siècle : Marivaux et le libertinage rocaille », in Nicholas Cronk et François Moureau (dir), *Études sur les Journaux de Marivaux* (Oxford : The Voltaire Foundation, 2001), p. 36.

[2] Voir notre étude : Alexis Lévrier, « Romans périodiques et ouvrages journalistiques : Marivaux aux frontières des genres », *Marivaux entre les genres. Le corps, la parole, l'intrigue*, colloque international organisé par Mathieu Brunet, Université d'Aix-Marseille, 16 et 17 janvier 2015. Actes publiés dans la revue *Malice*, n° 5, mis en ligne le 1^{er} février 2015, consulté le 21 avril 2021. URL : <http://cielam.univ-amu.fr/node/1430>.

[3] Jean Sgard, « Qu'est-ce qu'un *journal* à l'époque classique ? », in Ulla Kölving et Irène Passeron (dir.), *Sciences, musiques, Lumières. Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet* (Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002), pp. 48-488.

[4] Cette période a véritablement commencé avec le colloque d'Utrecht organisé en 1970. En 1992, Jeremy D. Popkin parlait déjà de l'« âge d'or » que venait de connaître l'étude de la presse ancienne et allait jusqu'à désigner cette période par l'expression « les vingt glorieuses » (Jeremy D. Popkin, « L'histoire de la presse ancienne : bilan et perspectives », in Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Rétat, *Les Gazettes européennes de langue française (XVII^e-XVIII^e siècles)* (Presses universitaires de Saint-Étienne, 1993), pp. 299 et 304.) Ces « vingt glorieuses » se sont ensuite encore prolongées quelques années, au moins jusqu'à la publication en 1999 du *Dictionnaire des journalistes*.

[5] Rappelons que ce néologisme est une contraction des termes « magazine » et « book ».

Alexis Lévrier
Université de Reims
alexis.levrier@univ-reims.fr

Copyright © 2021 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum
Volume 16, Issue 3, #3

